

## Frais de succession

---

Par Maridol

Bonjour,  
mon mari vient de décéder j'ai une assurance vie à mon nom va-t-elle entrer dans la succession.  
merci de votre réponse

---

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Comment a été alimenté ce contrat ?  
Fonds propres vous appartenant ou fonds de la communauté ?

Si ce sont des fonds de la communauté, c'est vous qui êtes l'assurée du contrat et puisque vous êtes en vie, le contrat ne se dénoue pas (ne prend pas fin) par le décès de votre mari.

Cependant, EN VALEUR, le contrat au jour du décès est considérée comme un actif de la communauté et doit être réintégrée dans la succession pour le calcul de la part de chacun.